

Actualité

... et la CGT est devenue représentative dans l'enseignement privé !

La CGT Enseignement Privé a progressé fortement lors des élections professionnelles de décembre 2018. Carton plein !

Pour la 1^{ère} fois, nous obtenons un.e élu.e au CCMMEP (Comité Consultatif Ministériel des Maîtres de l'Enseignement Privé), et un élu au CCM (Comité Consultatif Ministériel) dans l'enseignement agricole.

Dorénavant, la CGT fait partie des 4 syndicats représentatifs au niveau national, avec la CFDT, le SPELC et la CFTC. Ce résultat est le fruit du travail mené depuis de plusieurs années par une équipe dynamique et motivée, qui s'est largement renforcée ces dernières années. Notre nombre d'adhérent-es a augmenté de 24% sur les 4 dernières années !

Les moyens syndicaux alloués à la CGT vont considérablement augmenter suite

aux résultats de ces élections. Nous devons les mettre au service des personnels, pour encore mieux défendre nos conditions de travail et porter nos revendications collectives.

Nous nous engageons à faire preuve de transparence dans les instances où nous siégeons dorénavant !

Avec 8,3 % des voix au CCMMEP, la CGT Enseignement privé a donc obtenu un.e élu.e au ministère. C'est une première ! Un coup de tonnerre dans le Landerneau des rapports « feutrés » entre le ministère, les syndicats historiques et les réseaux du privé, dont l'enseignement catholique. Nous saurons être à la hauteur de votre confiance et nous mettrons devant leurs responsabilités et le ministère et les syndicats « réformistes » ayant perdu de vue leur fonction première : la défense des salariés de notre secteur.

Le chiffre

16%

C'est l'augmentation du nombre de voix de la CGT Enseignement privé au niveau national (1^{er} et 2nd degré confondus) entre 2014 et 2018 !

Nous avons gagné plus de 500 voix, dans un contexte de faible hausse de la participation (+0,56 %)

A la CGT, nous ne comptons pas en rester là. Nous devons faire avancer les choses. Et nous ne pourrions le faire... qu'avec vous !

Et maintenant...

Il suffisait de voir la tête, au soir des résultats, de certains de nos petits camarades des 3 syndicats majoritaires pour mesurer leur émoi. Ils avaient compris : plus rien ne serait comme avant et la transparence serait dorénavant de mise.

Dans une « lettre ouverte », nous nous sommes d'ailleurs engagés auprès des autres organisations syndicales de notre champ professionnel, jugées non-représentatives (FO, CGC, Sundep, Unsa), à partager les informations dont nous allons bénéficier au titre d'organisation syndicale représentative.

Pour la CGT Enseignement privé, le pluralisme syndical est un atout démocratique. La culture de l'entre-soi est un enfermement stérile contraire aux intérêts des personnels que nous entendons défendre. La transparence de ce qui se dit et se fait dans les instances est primordiale.

Un exemple ? Nous l'avons dénoncé dans notre dernière « vidéo mouvement » (voir sur notre site) : les accords de l'emploi sont en cours de renégociation secrète depuis l'automne 2018 entre le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, la CFDT, le SPELC et la CFTC.

Aucun autre syndicat, même signataire des accords en cours, n'était informé. Les enseignant-es étaient écarté-es de cette négociation qui va pourtant engager leur avenir pour des années. Et bien c'est terminé !

Depuis les résultats de décembre 2018 et la représentativité de la CGT, le SGEC a bien été contraint de nous inviter à cette renégociation. Elle n'est donc plus secrète et nous avons partagé les documents en cours de travail avec FO, la CGC et le Sundep. Les informations sont en ligne sur notre site. Fini les cachoteries....

Ce n'est qu'un exemple, mais bien révélateur. Dans l'intérêt collectif, vous avez eu raison de voter et de faire voter pour la CGT Enseignement privé !

